

DEPARTEMENT
GARD

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE AUBORD N° D2025_24

Envoyé en préfecture le 29/04/2025

Reçu en préfecture le 29/04/2025

Publié le



ID : 030-213000201-20250428-D2025_24-DE

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part au vote
19	19	17

Date de la convocation :
22/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 28 avril à 18 heures 30,
le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Arnaud Beltrame
sous la présidence de Monsieur André Brundu,

Date de l'affichage :
22/04/2025

Présents : Mesdames et Messieurs André Brundu, Jean-Jacques Andrieu,
Pierre Philippe Carpentier, Christian Carteyrade, Sylvie Devassine,
Isabelle Dos Reis, Elodie Dolhadille Jansen, Fabian Herrero, Lebois
Didier, Jean-Pierre Matini, Kati Moulet, Tricou Sébastien, Françoise
Turribio, Daniel Weyh.

Procurations :

Madame Karine Noguera donne procuration à Monsieur Jean-Jacques Andrieu
Madame Isabelle Pinon donne procuration à Madame Françoise Turribio
Madame Josiane Julien donne procuration à Madame Sylvie Devassine

Absents excusés : Monsieur Alain Courtois, Madame Mireille Gassier

En début de séance et en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : Monsieur Daniel Weyh

Délibération n°D2025_24 : Actualisation du plan de financement et du programme des travaux de rénovation énergétique et acoustique de la salle multi-activités « Le hangar » et sollicitation des fonds de concours 2025 de la Communauté de Communes de Petite Camargue

Monsieur Christian Carteyrade expose :

Par délibération n°D2024_33 en date du 15 juillet 2024, le conseil municipal de la commune a approuvé à l'unanimité le programme des travaux de rénovation énergétique et acoustique de la salle multi-activités du « Hangar » comprenant la pose de panneaux photovoltaïques pour l'autoconsommation, le plan de financement et les demandes de subventions formulées auprès des différents partenaires dont la Communauté de Communes de Petite Camargue pour l'attribution des fonds de concours 2024.

Par délibération n°D2025_17 en date du 31 mars 2025, le conseil municipal a pris connaissance des offres des entreprises et de l'évolution technique apportée aux travaux et a approuvé à l'unanimité les attributaires et le montant des lots du marché de travaux.

Les contraintes techniques pesant sur la structure du bâtiment ont nécessité l'adaptation des solutions techniques initialement retenues. Le rendu des avis du contrôle technique, des bureaux d'études structure faisant suite aux différentes les solutions proposées par l'architecte ont retardé le démarrage et la composition des travaux et modifiés leur coût.

Ainsi, il est nécessaire d'actualiser le programme des travaux, le plan de financement et de solliciter une partie des fonds de concours 2025 de la Communauté de Communes de Petite Camargue afin de laisser à la commune une charge financière résiduelle de moins de 30%.

L'objectif du projet n'est pas modifié, la rénovation énergétique et acoustique du bâtiment public engendrera la réduction des consommations énergétiques de 43.13% et des émissions de GES de 75% conformément aux critères en vigueur et au diagnostic énergétique établi par le BET Durand en 2024.

Les modifications apportées au projet concernent l'isolation du plafond qui ne permettait pas la respirabilité de la salle et sa viabilité à terme et qui est remplacée par le changement complet de la toiture (bac acier). Cette solution ne permet plus la pose de panneaux photovoltaïques.

Le montant global des travaux est estimé à : **486 709,47 euros HT.**

Le coût des travaux de rénovation énergétique et acoustique de la salle multi-activité « Le Hangar » sont évalués de la façon suivante :

Envoyé en préfecture le 29/04/2025

Reçu en préfecture le 29/04/2025

Publié le Montants HT



ID : 030-213000201-20250428-D2025_24-DE

Postes de dépenses	
Honoraires MOE	
Bureau d'études techniques fluides – Diagnostic thermique	10 711,80
Bureau d'études techniques structure	3 472,92
Sous total Maitrise d'œuvre	39 600,00
Diagnostic acoustique	19 825,00
Assistance à maitrise d'ouvrage et MOE acoustique	8 360,00
Sous-total diagnostic acoustique	28 185,00
Coordonnateur SPS	2 592,00
Bureau de contrôle technique	6 700,00
BET Structure charpentes	1 500,00
Sous-total SPS et Bureau de contrôle	10 792,00
Démolitions et gros œuvre	53 477,65
Menuiseries extérieures	21 400,00
Charpente Couverture Bois	211 125,00
Serrurerie	11 340,00
Chauffage climatisation ventilation	45 001,50
Electricité	20 500,00
Revêtement de murs	6 288,32
Revêtement de façades	39 000,00
Sous-total Travaux	408 132,47
TOTAL OPERATION HT	486 709,47
TVA 20% (hors ligne coordonnateur SPS dispense de TVA)	96 823,49
TOTAL OPERATION TTC	583 532,96

Le plan de financement actualisé en est le suivant :

Financeurs	Programmes	Montant € HT	Taux	Etat
Etat	Fonds vert	95 966,00		Notifié
Région Occitanie	Rénovation énergétique des bâtiments publics ERP	50 000,00		En cours
Conseil départemental du Gard	Crédit départemental d'équipement et bonus écologique de 10%	74 204,40		En cours
Communauté de communes de Petite Camargue	Fonds de concours 2024	36 751,20		Notifié
Communauté de communes de Petite Camargue	Fonds de concours 2025	96 518,33		Dossier à monter
Commune	Autofinancement	133 269,54		BP 2025
	TOTAL OPERATION HT	486 709,47	100%	

Le Conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité :

- D'adopter le programme de travaux, évalué à **486 709.47 € HT** ;
- D'approuver l'actualisation du plan de financement du programme des **travaux de rénovation énergétique et acoustique de la salle multi-activités du « Hangar »** ;
- **De solliciter la Communauté de Commune de Petite Camargue** dans le cadre des fonds de concours pour l'année 2025 pour un montant de 96 518.33 euros ;
- Dit que l'opération est inscrite sur le budget principal 2025 de la commune ;
- Dit que les travaux seront effectués sur l'année 2025 ;
- Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les pièces se rapportant aux demande de subvention.
- Donne tout pouvoir à Monsieur Sébastien Tricou pour signer les pièces se rapportant à la demande de fonds de concours de la Communauté de Communes de Petite Camargue.

Le secrétaire de séance



Le Maire,
André BRUNDU

